



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 28 février 2012  
Compte rendu affiché le : 7 mars 2012  
Date de la convocation : 20 février 2012

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 22  
Votants : 23

Nombre de délégués concernés : 33  
En exercice : 33  
Présents : 22  
Votants : 23

REÇU LE

10 AVR. 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Vocanson E,

CCFL : Gonon P, Rousset L, Séon M, , Bruyas J F, Vincent G (2), Grange M(2)

CCHL: Bruyas J M, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F, Lhopital J L, Bouchut R

SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Bruyère C, Thizy G, Barcet A, Bruyas B

### N° 351 SPANC – COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- *DONNE* acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### FONCTIONNEMENT

<u>LIBELLE</u>	<u>DEPENSES ou DEFICIT</u>	<u>RECETTES ou EXCEDENT</u>
Résultats reportés	15 943.93	
Opérations de l'exercice	90 103.38	88 660.69
<b>TOTAUX</b>	<b>106 047.31</b>	<b>88 660.69</b>
Résultats de clôture	1 442.69	/
Restes à réaliser	/	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-17 386.62</b>	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-17 386.62</b>	

**INVESTISSEMENT**

<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES ou DEFICIT</b>	<b>RECETTES ou EXCEDENT</b>
Résultats reportés		22 498.59
Opérations de l'exercice	593 728.63	650 043.21
<b>TOTAUX</b>	<b>593 728.63</b>	<b>672 541.80</b>
Résultats de clôture		56 314.58
Restes à réaliser	398 159.36	320 587.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>991 887.99</b>	<b>993 128.80</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 240.81</b>

78813,17

- *CONSTATE* les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- *RECONNAIT* la sincérité des restes à réaliser,

- *ARRETE* les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Saint Galmier

Le 1 mars 2012

Le Président

J Y Charbonnier

